



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 6 Octobre 2017

Communiqué de presse

Accords de libre-échange : l'entêtement criminel de la Commission européenne

Deux semaines après la mise en œuvre provisoire du CETA et la destruction programmée des élevages allaitants français, l'appétit libéral de la Commission européenne ne se tarit pas.

Un nouveau cycle de négociations entre l'Union européenne et le Mercosur s'est achevé aujourd'hui. La Commission aurait choisi de sacrifier à nouveau les secteurs agricoles sensibles, que de nombreux Etats-membres lui avaient pourtant demandé de protéger. La viande bovine, la volaille, l'éthanol, le sucre et le maïs doux n'auraient pas été épargnés. En particulier, un contingent sans droit de douane de 70 000 tonnes de viande bovine, offert par la Commission européenne au Mercosur, pourrait ainsi venir s'ajouter aux 68 000 tonnes offertes au Canada.

Et la Commission européenne ne compte pas s'arrêter là. Elle négocie en parallèle avec le Mexique, malgré des risques importants pour les producteurs européens de viande bovine, de sucre et de bananes. D'ici la fin de l'année, elle compte bien obtenir un mandat des Etats-membres pour négocier trois nouveaux accords de libre-échange, avec le Chili, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les fruits, la viande bovine, la viande ovine, le sucre, les céréales et les produits laitiers sont les principaux secteurs inquiétés.

Quelle que soit leur production, tous les paysans sont menacés par les accords de libre-échange. Et quand bien même certains accords pourraient déclencher une hausse des exportations pour une poignée de produits français, les industriels et les négociants seront-ils disposés à partager leurs bénéfices avec les producteurs ?

La Confédération paysanne demande à l'État français de peser de tout son poids contre les ALE négociés et en cours de négociation. Enfin, nous demandons à l'État d'arrêter de donner des mandats de négociation à la Commission européenne.

Contacts :

Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22

Thierry Jacquot, Secrétaire national : 06 14 99 36 35

Maxime Bergonso, Chargé de campagnes : 07 68 65 87 27